

## Thierry Burlot, nouveau président du Cercle Français de l'Eau

**Thierry Burlot vient d'être nommé président du Cercle Français de l'Eau (CFE).** Il succède à Sophie Auconie, députée de l'Indre-et-Loire et Jacques Krabal, député de l'Aisne.



Thierry Burlot, élu local depuis 1983 où il a occupé les fonctions de maire de Pléguien et de président de la Communauté de Communes de Lanvollon Plouha, est aujourd'hui vice-président du Conseil régional de Bretagne, chargé de l'environnement, l'eau, la biodiversité et le climat.

Il est également président du Comité de Bassin Loire-Bretagne depuis 2017.

Le Cercle Français de l'Eau a également nommé Clotilde Terrible au poste de déléguée générale. Elle succède à Pierre Victoria.

Philippe de Quatrebarbes a rejoint l'association en qualité de chargé de mission.

Conscient que c'est avec l'ensemble des acteurs de l'eau qu'il sera possible d'engager une véritable réflexion prospective, le président souhaite initier dès cet automne un cycle de rencontres. Le Cercle Français de l'Eau ambitionne ainsi de créer un cadre de concertation et d'innovation pour porter des propositions de rupture et conférer à la France un rôle moteur et leader dans la réussite de la transition écologique du secteur de l'eau.

Dans ce cadre, le Cercle Français de l'Eau organise un colloque sur le thème : « **Révision de la politique européenne de l'eau : avec ou sans la France ?** » le 14 novembre 2019 \* et un cycle de petits-déjeuners débats, de novembre 2019 à janvier 2020, sur les grands enjeux de la politique de l'eau en vue des élections municipales.

Les conclusions de ces rencontres et les propositions du Cercle Français de l'Eau seront restituées lors du Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes les 29 et 30 janvier 2020.

\* 9h30 à 13h : 101 rue de l'Université, 75007 Paris, immeuble Chaban-Delmas, salle Victor Hugo / inscription : [contact@cerclefrancaisdeleau.fr](mailto:contact@cerclefrancaisdeleau.fr) ou par téléphone au 01 40 08 03 69

### 3 questions à Thierry Burlot

**Pourquoi avez-vous accepté d'être président du Cercle Français de l'Eau ?**

Je suis très attaché aux sujets liés à l'environnement en général et à l'eau en particulier. Mon engagement en politique, à la fois au niveau local et régional en témoigne. Je suis depuis de nombreuses années vice-président du Conseil régional de Bretagne, chargé de l'environnement, l'eau, la biodiversité et du climat. Je me bats tous les jours pour améliorer la qualité de l'eau en Bretagne. Par exemple, sur la présence de nitrate dans l'eau, nous sommes sortis du contentieux de l'Union Européenne, mais nous avons encore du chemin à parcourir.

Depuis décembre 2017, je suis président du Comité de Bassin Loire-Bretagne. Nous mettons en place le 11e programme sur le territoire qui a pour principal objectif d'améliorer la qualité des eaux avec les contrats territoriaux.

C'est pourquoi, j'ai accepté avec plaisir de devenir président du Cercle Français de l'Eau. Le modèle français de l'eau et de l'assainissement est particulier dans le monde. Nous devons défendre notre système qui se fonde sur la concertation et la capacité d'agir au plus près des territoires.

Lieu de réflexion et d'échanges commun entre les acteurs français de l'eau, le CFE répond pleinement à cette attente, C'est pourquoi, nous allons apporter une réflexion nouvelle avec nos partenaires pour que la France retrouve son leadership.

**Quelles sont vos ambitions pour le CFE ?**

Il faut prendre la question de l'eau dans l'ensemble de ses dimensions et en discuter avec l'ensemble des partenaires pour atteindre d'ici à 2030 les ODD fixés par l'ONU et réussir la transition agro-écologique dans notre pays.

Autre sujet central qui concerne aussi le changement climatique, le lien entre l'urbanisation et le développement économique qui a un impact très fort sur la qualité de l'eau partout dans notre pays. Nous allons nous mobiliser au sein du CFE pour faire progresser ce sujet auprès des acteurs français et européens.

Concernant la Directive Cadre Européenne, près de 20 ans après son adoption, il est nécessaire d'améliorer ce texte si nous voulons faciliter l'atteinte des objectifs fixés, tenir compte de la découverte de nouvelles substances polluantes dans les eaux et de l'évolution au plan mondial du contexte juridique.

**Que pensez-vous des conclusions des Assises de l'eau ?**

Les 23 mesures présentées en juillet dernier par le ministère de la Transition écologique et solidaire pour faire face au dérèglement climatique qui affecte nos ressources en eau me semblent aller dans le bon sens.

Il est aujourd'hui fondamental d'intégrer la dimension eau et la dimension environnementale dans les politiques publiques car il n'y aura de développement économique pérenne que si on arrive à concilier et réconcilier les acteurs autour de ce sujet.

*Le Cercle Français de l'Eau lieu de réflexion et d'échanges commun aux acteurs français de l'eau promeut une politique de l'eau efficace et démocratique en France et en Europe, et agit pour défendre la place de l'eau dans les agendas internationaux. Il a constitué une force de propositions des plus actives dans l'élaboration de la loi française sur l'eau et les milieux aquatiques. A travers ses colloques, il mène des actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation des parlementaires, des acteurs locaux et de l'ensemble des parties prenantes sur les grands enjeux de l'eau et de l'environnement.*

**Crédit photo © Emmanuel Pain Région Bretagne**

**Service de presse** : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 – [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)